

TECHNICIEN, TECHNICIENNE EN INFORMATIQUE TEMPORAIRE

TITRE DU POSTE :	Technicien, technicienne en informatique
DIVISION :	Administration
SECTION :	Technologies de l'information
SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :	Directeur, directrice de service – technologies de l'information
TYPE DE POSTE :	Temporaire - Syndiqué
TAUX HORAIRE :	Salaire selon l'expérience à l'intérieur de l'échelle actuelle (2017) se situant entre 28,18 \$ et 37,57 \$
HEURES DE TRAVAIL :	35 heures / 5 jours

Responsabilités

La personne responsable du poste assiste et dépanne tous les utilisateurs dans l'utilisation des équipements et logiciels mis à leur disposition. Elle installe et configure tout nouvel équipement informatique, bureautique et périphérique ainsi que les logiciels appropriés.

Tâches principales

- Assiste, informe et aide les utilisateurs à résoudre des problèmes relatifs à l'utilisation des logiciels et de l'équipement;
- Aide à la gestion des copies de sauvegarde;
- Procède à l'installation des logiciels et des nouvelles versions des logiciels;
- Cerne les causes et procède aux correctifs, aux modifications et aux réparations mineures requises, lors d'une panne;
- Initie les utilisateurs à la technologie en regard de l'équipement et des logiciels;
- Utilise divers logiciels, équipements et appareils de bureau.

Cette description n'est pas limitative; elle contient les éléments principaux à accomplir. La personne peut être appelée à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

Exigences de l'emploi

- Détenir un DEC en informatique;
- 3 à 5 ans d'expérience pertinente;
- Maîtrise de la langue française parlée et écrite;
- Anglais de base.

Un entretien téléphonique pourrait être réalisé afin de présélectionner les candidats, candidates répondant le mieux aux exigences recherchées. Seuls les candidats et candidates retenus à cette étape seront convoqués en entrevue.

La personne retenue qui n'est pas déjà à l'emploi de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville doit satisfaire à une enquête de sécurité notamment en matière d'antécédents criminels, pénaux et autres renseignements policiers la concernant. Cette démarche permet d'évaluer la fiabilité, l'honnêteté et la transparence de cette personne dans le but de s'assurer qu'elle respecte et partage les valeurs de sécurité et d'intégrité de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville.

La Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones, les minorités visibles et les minorités ethniques à poser leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.

Veillez faire parvenir votre candidature à ressourceshumaines@riptb.gc.ca, au plus tard, le 9 juillet 2017.